



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Mairie de CHEMERY-LES-DEUX

6 Rue d'Availles

57320 CHEMERY-LES-DEUX

Dossier suivi par : Romain DECCO
Téi. : 03 87 34 33 64
Fax : 03 87 34 33 23
Méi : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/RS

Objet : Dossier de déclaration concernant la mise aux
normes du système d'assainissement des
communes de MENSKIRCH et CHEMERY-LES-
DEUX

Metz, le 15 AVR. 2016

P. J. : 1 dossier
Récépissé de déclaration

Monsieur le Maire,

J'accuse réception du dossier de déclaration, au titre du code de l'environnement
(Loi sur l'Eau), concernant l'opération suivante :

**Mise aux normes du système d'assainissement
communes de MENSKIRCH et CHEMERY-LES-DEUX**

Ce dossier a été déposé par :

**Syndicat Intercommunal d'Assainissement de l'Anzeling
3 Bis Rue de France
57320 BOUZONVILLE**

Je vous transmets, sous ce pli, pour information :

- un exemplaire du dossier de déclaration,
- un exemplaire du « **récepissé de déclaration n°57-2016-00148** » en date du 15 avril 2016, accompagné du courrier de notification.

Conformément à la réglementation en vigueur, je vous remercie d'afficher en mairie
durant une période de un mois minimum, copie du récepissé de déclaration.

A l'issue de cette période, vous voudrez bien me retourner un certificat d'affichage
précisant les dates de publication.

Je vous prie de croire, Monsieur le Maire, à l'assurance de ma considération
distinguée.

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU
PI, la chargée de mission Police de l'eau

VALÉRIE ANTOINE-POTIER

Chantal BICHLER